LE SITE AMSOCFIM.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose d'investir dans des livrets bien évidemment sécurisés s'appuyant sur l'immobilier. Les performances sont étonnantes pour un site qui a un mois d'existence à la date de notre enquête ! Il se présente comme une filiale d'une grande banque française. Il s'agit bien sur d'une usurpation d'identité. Il n'a évidemment aucun agrément et notamment celui de l'AMF. Il est donc à fuir

Le site internet

Il a été créé le 08/03/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/amsocfim.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 60 24 77

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Thierry HANAU

Les produits

Il est proposé d'investir dans l'immobilier avec un rendement exceptionnel garanti en plus !!!!

Le-mail-du-site-amsocfim.pdf

Cela n'existe pas. On ne peut avoir le rendement, la liquidité ET la garantie des fonds !

Les escrocs ont déposé un nom de domaine légèrement différent du vrai nom. Pour faire croire que cela est "honnête", les petits futés ont mis le lien vers le vrais site !

Le problème est assez simple à comprendre...

Quand on clique sur celui-ci, la page accueil s'ouvre. On peut alors voir que la société ne s'adresse qu'aux professionnels !

A quel titre ce brave "HANAU" contacte-t-il des particuliers ????

Amateur...

Quand à ceux qui ont créé le contenu du mail publié ci-dessus, nous avons déjà vu mieux ...

Nous publions deux documents envoyés par l'escroc :

La-plaquette-du-site-amsocfilm.pdf

Le-bulletin-de-souscription-du-site-amsocfim.pdf

Le bulletin de souscription est identique à celui utilisé pour les arnaques aux parkings ou aux ehpads en 2020/2021.

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une VRAIE SOCIÉTÉ totalement étrangère à cette arnaque. Nous publions le lien vers le VRAI SITE https://www.socfim.com/entreprise/

Les escrocs ont ajouté **am** devant son nom !

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.